

H Absolu
Code ISIN FR0013098621

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. et de BNP Paribas S.A.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Absolu
Emetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.(1), véhicule d'émission de droit néerlandais
Forme juridique	Titre de Créance
Code ISIN	FR0013098621
Garant de la formule	BNP Paribas S.A.
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1.000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	EURO STOXX ® Select Dividend 30, dividendes non réinvestis - Ticker Bloomberg : SD3E
Prix d'Emission	99,58 %
Période de souscription	Entre le 15/03/2016 et le 16/05/2016
Date d'Emission	15/03/2016
Date de constatation initiale	31/05/2016
Dates de constatation (mécanisme de remboursement automatique anticipé)	31 mai 2018; 1er juin 2020; 31 mai 2022; 31 mai 2024
Dates de remboursement automatique anticipé	14 juin 2018; 15 juin 2020; 14 juin 2022; 14 juin 2024
Date de constatation finale	01/06/2026
Lieu de cotation	Bourse de Luxembourg
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	10 ans
Documentation Juridique	Le Prospectus de Base, ses Suppléments, les Conditions Définitives de l'Émission ainsi que le Résumé Spécifique à l'Émission sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amffrance.org .

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Absolu (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une Date de Remboursement Final fixée au 15 juin 2026.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

. Mécanisme de remboursement automatique anticipé en année 2, 4, 6 ou 8

Après 2, 4, 6 ou 8 ans, aux dates de constatation⁽⁴⁾, dès que la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (le 31 mai 2016) est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement déclenché, le produit s'arrête et l'investisseur récupère alors le capital investi et perçoit un gain de 7 %⁽¹⁾ par année écoulée, soit 14 %⁽¹⁾ par période de 2 ans écoulée :

Capital investi⁽¹⁾

+ 2 x 7 %⁽¹⁾ SUR 2 ANS (soit un Taux de Rendement Annuel Maximum de 6,77 %⁽²⁾)

OU 4 x 7 %⁽¹⁾ SUR 4 ANS (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,36 %⁽²⁾)

OU 6 x 7 %⁽¹⁾ SUR 6 ANS (soit un Taux de Rendement Annuel de 6,02 %⁽²⁾)

OU 8 x 7 %⁽¹⁾ SUR 8 ANS (soit un Taux de Rendement Annuel de 5,71 %⁽²⁾)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, le placement se poursuivra jusqu'à l'échéance des 10 ans.

. Mécanisme de remboursement à l'échéance (année 10)

À la date de constatation finale, le 1er juin 2026, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 depuis la date de constatation initiale (31 mai 2016).

Le montant de remboursement final de H Absolu est retenu suivant 3 scénarios.

L'investisseur reçoit, le 15 juin 2026 :

Scénario favorable : Si le niveau final de l'Indice est supérieur ou égal à 100 % de son niveau initial (performance positive), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi⁽¹⁾ + 7 % par année écoulée, soit 70 %⁽¹⁾ (soit un Taux de Rendement Annuel de 5,44 %⁽²⁾ dans ce scénario)

Scénario médian : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 100 % de son niveau initial (performance négative) et supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial (performance supérieure ou égale à -50 %), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi⁽²⁾

Scénario défavorable : Si le niveau final de l'Indice est strictement inférieur à 50 % de son niveau initial⁽³⁾ (performance inférieure à -50 %), l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

Capital investi⁽²⁾ x valeur finale de l'indice

PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum 50 %)

Le produit se comporte comme un placement actions classique.

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné. L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

La perte en capital peut être totale si l'indice a une valeur nulle en clôture du 1er juin 2026.

(1) Hors frais et commissions et avant prélèvements sociaux et fiscalité applicables au cadre d'investissement (contrat d'assurance-vie et/ou de capitalisation). Ces remboursements sont conditionnés par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(2) Taux de rendement actuariel annuel brut hors frais, fiscalité, prélèvements fiscaux et sociaux applicables, faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule.

(3) Niveau de clôture de l'indice à la date de constatation initiale du 31 mai 2016.

(4) Les dates de constatation sont: 31 mai 2018; 1er juin 2020; 31 mai 2022; 31 mai 2024.

Profil de risque et de rendement

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de risques" du prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque découlant de la nature du produit**
En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.
- **Risque de crédit**
L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule (qui induit un risque sur le remboursement) et à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule (qui induit un risque de baisse sur la valeur de marché du produit en cours de vie).
- **Risque sur le montant de remboursement**
Ce montant dépend de la performance de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 (dividendes non réinvestis).
- **Risque sur le prix de marché**
La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt.

Garantie ou protection équivalente

Absence de garantie en capital en cours de vie et à l'échéance.

H Absolu présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où la cession, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

BNP Paribas Arbitrage SNC paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,90 % du montant des Titres effectivement placés. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat ou à un décès, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (Prénom NOM),
 adhérent / souscripteur au contrat(Nom du contrat)
 numéro(Numéro du contrat),
 reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement H Absolu Code ISIN FR0013098621, que je choisis aujourd'hui comme support en unités de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,9 % du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule de H Absolu est de 10 ans :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
L'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est constitué de 30 sociétés retenues notamment pour le niveau de rendement élevé de leur dividende et ce régulièrement parmi les grandes capitalisations de la zone euro :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Il existe un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement tous les 2 ans, si, aux dates de constatation, la performance de l'indice EURO STOXX ® Select Dividend 30 est positive ou nulle par rapport à son niveau initial :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Absolu présente un risque de perte en capital à l'échéance et en cours de vie en cas de sortie anticipée (rachat, conversion en rente, arbitrage, décès,...) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le montant de remboursement (anticipé ou à l'échéance) communiqué dans les documents ne tient pas compte des frais de gestion afférents au contrat de capitalisation ou d'assurance-vie et des prélèvements fiscaux et sociaux :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
A l'échéance, je ne subis pas de perte si le cours de l'indice EURO STOXX® Select Dividend 30 baisse de plus de 50 % par rapport à son niveau initial (déterminé le 31 mai 2016) :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
La faillite ou le défaut de paiement de l'Emetteur peut remettre en cause la protection conditionnelle du capital à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
H Absolu comporte un risque de perte potentiellement important, comme tout placement en Bourse et aucun discours commercial ne doit me faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé. Tout produit affichant un rendement supérieur au taux du livret A comporte a priori un risque sensible.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à,

le / /

Signature de l'adhérent / du souscripteur, précédée de la mention « lu et approuvé »

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).

* : hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions générales)